



# Le Saint-Siège

---

*Discours à l'Ambassadeur de la République DOMINICAINE,  
S.E.M. César Ivan FERIS IGLESIAS\**

*26 mai 1997*

Monsieur l'Ambassadeur,

1. C'est avec une grande joie que je vous reçois, à l'occasion de l'acte solennel de la présentation des Lettres qui vous accréditent comme Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République dominicaine près le Saint-Siège, et je vous remercie sincèrement des paroles courtoises que vous avez bien voulu m'adresser.

Je désire tout d'abord répondre au salut respectueux que le Président de la République, M. Leonel Fernandez Reyna a voulu me faire parvenir par votre intermédiaire. Je vous prie d'avoir la bonté de lui transmettre mes meilleurs vœux pour un heureux déroulement de son mandat.

2. Votre Excellence représente une nation qui possède de nombreux liens avec l'Église catholique et le Siège apostolique. Un motif de fierté pour la République dominicaine est constitué par le fait que au début de l'évangélisation du continent américain, c'est sur son sol que fut célébrée la première Messe dans ce continent, et - comme vous l'avez rappelé l'an dernier - que furent administrés les premiers baptêmes aux autochtones dans le Nouveau Monde. Aujourd'hui, l'Église qui est dans ce pays, fidèle aux exigences de l'Évangile et avec le respect dû au pluralisme légitime, réaffirme sa vocation de service aux grandes causes de l'homme en tant que citoyen et fils de Dieu. Les principes chrétiens constituent donc une espérance solide et transmettent un dynamisme renouvelé à la société, faisant prévaloir la valeur du travail, l'honnêteté et l'esprit de participation à tous les niveaux.

3. D'autre part, le Saint-Siège se réjouit des bonnes relations existant entre l'Église et l'État, et il forme des vœux fervents afin qu'elles continuent à se développer à l'avenir. Tous deux ont un objectif et un destinataire communs, la personne humaine, qui, en tant que citoyen, est un membre de l'État et, en tant que baptisé, un membre de l'Église catholique. En effet, il existe un

vaste domaine dans lequel se rejoignent et s'entrecroisent les compétences et les actions. Il ne s'agit pas pour autant de prétendre à des privilèges pour l'Église, mais plutôt de réglementer les relations mutuelles au bénéfice des citoyens.

De cette façon, l'Église peut mener à bien son œuvre d'évangélisation et de promotion humaine. Elle demande seulement de pouvoir poursuivre sa mission de service avec une vigueur renouvelée, une sollicitude maternelle et une créativité permanente. C'est pourquoi il faut tenir compte de l'action qu'elle accomplit à travers les mouvements d'apostolat et, d'autre part, dans le domaine de la santé et dans les écoles catholiques, qui mérite une juste reconnaissance et un soutien de la part de l'État.

4. Dans de nombreuses parties du monde, on assiste à une crise des valeurs qui frappe les institutions, telles que la famille, ainsi que de vastes secteurs de la population, tels que la jeunesse et le monde du travail dans son ensemble. Face à cela, il est urgent que les Dominicains prennent une plus grande conscience de leurs responsabilités et, face à Dieu et à leurs devoirs de citoyens, qu'ils s'efforcent de poursuivre leur route en construisant une société plus juste, plus fraternelle et accueillante. Dans ce but, la conception chrétienne de la vie et les enseignements moraux de l'Église offrent des valeurs qui doivent être prises en considération par ceux qui travaillent au service de la Nation.

Il faut tout d'abord rappeler que l'être humain est le premier destinataire du développement. Même si, par le passé, ce concept fut défini exclusivement en termes économiques aujourd'hui, il est évident que le développement des personnes et des peuples doit être intégral. C'est-à-dire que le développement social doit tenir compte des aspects politiques, économiques, éthiques et spirituels.

5. Un problème crucial actuel, et qui se manifeste de façon très concrète en Amérique latine est celui des profondes inégalités sociales entre riches et pauvres. Il ne faut pas oublier que les déséquilibres économiques contribuent à une détérioration progressive et à une perte des valeurs morales, qui provoque si souvent la désintégration de la famille, la permissivité dans les coutumes et le manque de respect pour la vie.

Face à cela, il est urgent de considérer comme un objectif prioritaire le rétablissement de ces valeurs, grâce à des mesures politiques et sociales qui créeront des possibilités d'emploi dignes et stables pour tous, de façon à surmonter la pauvreté matérielle, qui touche de nombreuses personnes, qui fortifieront l'institution familiale et qui favoriseront l'accès de toutes les couches de la population à l'enseignement. C'est pourquoi il est indispensable de consacrer une attention particulière à l'éducation selon les véritables valeurs morales et spirituelles, à travers des programmes d'éducation qui diffusent ces valeurs fondamentales dans une société qui, comme la votre, est enracinée dans les principes chrétiens. Les diverses instances publiques ont donc la responsabilité d'intervenir en faveur de la famille et, en ce qui concerne l'orientation

démographique de la population, elles ne doivent jamais favoriser le recours à des méthodes qui ne respectent pas la dignité de la personne et ses droits fondamentaux.

Dans le monde d'aujourd'hui, il ne suffit pas de se limiter à la loi du marché et à sa globalisation; il faut développer la solidarité. C'est pourquoi il est nécessaire de promouvoir un développement équitable. A ce propos, j'ai écrit dans mon Encyclique *Centesimus annus* que «Dieu a donné la terre à tous le genre humain pour qu'elle fasse vivre tous membres, sans exclure ni privilégier personne» (n. 31). Un modèle de développement qui ne tiendra pas compte de ces inégalités et qui ne les affrontera pas de façon énergique ne pourra donc prospérer d'aucune façon.

Dans le même temps, l'on est en train de prendre conscience du besoin d'harmoniser les politiques économiques et sociales. Il n'existe aucun avenir pour ceux qui recherchent des résultats exclusivement économiques mettant en marge l'aspect social, ni pour ceux qui proposent des politiques sociales qui ne sont ni réalistes, ni réalisables. Grâce à l'expérience quotidienne de milliers d'institutions liées à l'Église catholique, nous pouvons affirmer qu'un développement équilibré, visant au bien commun, sera authentique et contribuera, également à long terme, à la stabilité sociale. De même une société qui n'est pas ancrée à de solides valeurs éthiques part à la dérive, car elle est privée du fondement essentiel sur lequel il faut construire, de façon durable, le développement social tant souhaité.

6. L'intégration sociale n'est possible que si l'on surmonte le manque de confiance de la population dans l'administration de la justice, dans les forces de sécurité, et également dans les représentants politiques du peuple. Rien ne provoque davantage la désintégration d'une société que la corruption et son impunité. C'est pourquoi l'effort pour atteindre un développement social authentique exige le renforcement des valeurs démocratiques, le respect universel des droits humains - inhérents à chaque être humain par le seul fait d'être une personne - et le fonctionnement correct de l'État de droit.

Il est également nécessaire de consolider la famille, en préservant et en promouvant ses droits ainsi que les capacités et les devoirs de ses membres. Il faut donc prêter une attention particulière aux groupes les plus vulnérables de la société, en raison des nécessités particulières qui sont les leurs et des discriminations dont ils souffrent. Il s'agit, d'une part, des femmes - en particulier de celles qui ont la responsabilité de la famille -, des personnes âgées et les enfants et, d'autres part, des handicapés, des malades du sida, des populations autochtones et des autres minorités ethniques ainsi que des émigrants et des réfugiés. A ce propos, les institutions de l'Église catholique offrent une contribution significative à l'effort commun pour créer une société plus juste et attentive aux besoins de ses membres les plus faibles.

7. Avant de conclure cette rencontre, je désire vous exprimer, Monsieur l'Ambassadeur, mes meilleurs vœux pour que la mission que vous commencez aujourd'hui porte des fruits abondants et bénéfiques. Je vous prie à nouveau de vous faire l'interprète de mes sentiments et de mes

espoirs auprès des Autorités de votre pays, tandis que j'invoque la Bénédiction de Dieu sur vous, sur votre éminente famille et sur vos collaborateurs, ainsi que sur tous les bien-aimés fils de la noble Nation dominicaine.

---

*\*L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.30 p.3-4.*

© Copyright 1997 - Libreria Editrice Vaticana

---

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana